

Demande de prestations

Décès, rente, invalidité permanente totale

CCN du 15 mars 1966

Retour du document : AG2R LA MONDIALE - TSA 37001 - 59071 ROUBAIX CEDEX

Pour toute question concernant la constitution de ce dossier, appelez-nous au :

0 972 672 222 (appel non surtaxé)

Important

Afin de nous permettre de traiter votre demande dans les meilleurs délais, assurez-vous que cet imprimé est correctement complété et que toutes les pièces requises sont jointes, avant de nous l'adresser.

En cas d'invalidité absolue et définitive ou d'incapacité permanente professionnelle \geq à 80 % merci de retourner l'imprimé à cet effet.

1/ Identification de l'établissement (dont relève le salarié)

Raison sociale : _____

N° de SIRET : _____

N° de contrat : _____

Personne à contacter : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse de l'employeur) : _____

Téléphone : _____

2/ Identification de l'assuré(e)

Nom d'usage : _____

Nom de naissance : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

N° de Sécurité sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Date d'entrée dans l'entreprise : _____

Statut :

Non cadre Cadre

Secteur d'activité :

Secteur adulte Secteur enfant Non applicable

Temps de travail :

Temps complet Temps partiel à _____ %

Rythme de travail :

Travail de jour Travail de nuit Arythmie

Bénéficiaire de congés trimestriels

Ne bénéficie pas de congés trimestriels

Date éventuelle de rupture du contrat de travail :

Date du décès : _____

Situation de famille :

Célibataire Marié(e)

Divorcé(e) Veuf(ve)

Séparé(e) Pacsé(e)

Concubin(e)

L'assuré(e) avait-il des enfants à charge ? Oui Non

L'assuré(e) était-il en arrêt de travail ou invalide ?

Oui Non

Si Oui, date de l'arrêt de travail ou de classement en invalidité :

Le salarié est :

cadre de direction (directeur, directeur adjoint)

cadre hiérarchique (chef de service, chef d'atelier...)

cadre fonctionnel (médecin, psychologue...)

personnel éducatif

personnel de soins

personnel administratif

personnel des services généraux

personnel de production (entreprise adaptée)

3/ Renseignements relatifs au décès

Le décès est consécutif à :

- une mort naturelle
 un accident survenu le (merci de nous transmettre le numéro de procès verbal ou le rapport de police, ainsi que l'adresse du tribunal compétent)
 autre :

4/ Déclaration de salaires

Salaires des 14 derniers mois précédant celui au cours duquel est survenue :

- le décès,
 l'arrêt de travail (si une période de maladie a précédé le décès ou l'état d'invalidité permanente totale).

Important

La rubrique «salaire» ne doit pas être complétée dans le cas où le contrat d'adhésion prévoit un capital forfaitaire d'un montant fixe ou en pourcentage du plafond de la Sécurité sociale.

Salaires du mois N	Salaire du mois ⁽¹⁾		Périodes d'absence pour maladie non rémunérées	Salaire total qu'aurait perçu l'intéressé pour le mois en cours s'il n'avait pas été arrêté pour maladie	
	Brut	Net imposable		Brut	Net imposable
Salaire du mois N - 1 (mois précédant le décès ou l'arrêt de travail)	€	€		€	€
Salaire du mois N - 2	€	€		€	€
Salaire du mois N - 3	€	€		€	€
Salaire du mois N - 4	€	€		€	€
Salaire du mois N - 5	€	€		€	€
Salaire du mois N - 6	€	€		€	€
Salaire du mois N - 7	€	€		€	€
Salaire du mois N - 8	€	€		€	€
Salaire du mois N - 9	€	€		€	€
Salaire du mois N - 10	€	€		€	€
Salaire du mois N - 11	€	€		€	€
Salaire du mois N - 12	€	€		€	€
Salaire du mois N - 13	€	€		€	€
Salaire du mois N - 14	€	€		€	€
Total	€	€		€	€

(1) Le salaire total s'entend de toute rémunération ayant donné lieu à cotisation au risque décès.

Documents à fournir selon la situation familiale et les garanties du contrat	Capital décès	Rente conjoint	Rente éducation, orphelin et/ ou handicap	Pré-décès	Frais obsèques	Invalidité permanente totale
<input type="checkbox"/> Copie intégrale du dernier avis d'imposition	●	●	●			●
<input type="checkbox"/> Copie des bulletins de salaire des 14 mois précédant le décès ou l'arrêt de travail en cas d'arrêt maladie avant le décès ou l'Invalidité Permanente Totale	●	●	●		● (uniquement du mois de décès)	●
<input type="checkbox"/> Si le décès, ou l'Invalidité Permanente Totale, est précédé d'un arrêt de travail non indemnisé par AG2R Prévoyance : attestation de la Sécurité sociale précisant les périodes indemnisées de la date d'arrêt jusqu'à la date du décès et, s'il y a lieu, d'une pension d'invalidité depuis la date de reconnaissance de l'invalidité	●	●	●			●
<input type="checkbox"/> Copie de l'ordonnance du juge des tutelles désignant l'administrateur légal des biens du ou des enfants mineurs (ou des majeurs incapables) et précisant les modalités de paiement des prestations	● (si enfant(s) mineur(s) ou majeur(s) incapable(s) bénéficiair(s) du capital)		●			
<input type="checkbox"/> Relevé d'identité bancaire au nom de chaque bénéficiaire Cas particuliers : - Relevé d'identité bancaire portant la mention "sous administration légale de . . ." pour chaque enfant mineur bénéficiaire du capital décès - Relevé d'identité bancaire du représentant légal de l'enfant mineur pour le versement de la rente éducation	●	●	●	●	●	●
Pour le salarié marié, engagé dans un PACS ou vivant en concubinage						
<input type="checkbox"/> Attestation sur l'honneur (originale) de non séparation de fait au jour du décès	●	●				
<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile commun au moment du décès (datant de moins de 3 mois)	●	●				
<input type="checkbox"/> Certificat de vie commune (ou de concubinage) original délivré par la mairie, à défaut déclaration sur l'honneur originale de concubinage	●	●				
Pour chaque enfant à charge (en fonction de la définition prévue au contrat)						
<input type="checkbox"/> Copie de l'attestation jointe à la carte vitale du défunt et de chaque bénéficiaire	●*		●			
<input type="checkbox"/> Pour les enfants de plus de 16 ans, un des justificatifs suivants : • certificat de scolarité original • attestation originale de l'organisme de formation professionnelle en alternance • copie du contrat d'apprentissage ou de qualification si études par alternance • attestation originale d'inscription récente à Pôle emploi (précisant être à la recherche d'un premier emploi et percevoir ou non des allocations)	●*		●			
<input type="checkbox"/> En présence d'enfant invalide : copie du titre de pension d'invalidité ou attestation de la CDAPH (ou autre organisme habilité)	●*		●			

* Justificatifs à fournir en cas de majoration pour enfant à charge prévue au contrat pour la garantie Capital Décès et en fonction de la définition prévue au contrat.

Documents à fournir selon la situation familiale et les garanties du contrat	Capital décès	Rente conjoint	Rente éducation, orphelin et/ ou handicap	Pré-décès	Frais obsèques	Invalidité permanente totale
En cas de décès accidentel						
<input type="checkbox"/> En cas de majoration accident : une copie du procès verbal de Police ou de Gendarmerie	●					
<input type="checkbox"/> En l'absence de majoration accident : Indiquer les circonstances de l'accident (article de presse relatant les faits et l'identité du défunt ou courrier)	●					
<input type="checkbox"/> Si majoration accident prévue au contrat en cas de décès reconnu en accident du travail ou maladie professionnelle par le régime de base : décision du régime de base	●					●
Pour les frais d'obsèques						
<input type="checkbox"/> Copie de la facture acquittée des frais d'obsèques mentionnant le nom et le prénom de la personne ayant réglé les frais					●	
En cas d'invalidité permanente totale						
<input type="checkbox"/> Certificat original du médecin traitant						●
<input type="checkbox"/> Copie de la notification de la pension d'invalidité 2 ^e ou 3 ^e catégorie du régime de base (selon garanties du contrat) ou justificatif de la majoration de la pension accordée pour assistance d'une tierce personne en cas d'accident du travail ou maladie professionnelle						●

Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées par votre organisme d'assurance, membre du Groupe AG2R LA MONDIALE, dans le cadre de la gestion des garanties dont vous bénéficiez et de l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur, dont la lutte anti-blanchiment, ou l'analyse de vos données, dans le cadre des obligations de conseil nous incombant.

Dans le cadre de ces traitements, vos données sont transmises aux services en relation avec vous et vos ayants-droits, aux membres du Groupe AG2R LA MONDIALE, le cas échéant à ses sous-traitants et à ses partenaires qui interviennent dans la réalisation des finalités énoncées et, enfin, aux administrations et autorités publiques concernées.

Les informations collectées sont nécessaires à la gestion des garanties et services prévus au contrat, nous ne serions pas en mesure de les mettre en œuvre si ces informations sont mal renseignées.

Vous pouvez demander l'accès aux données vous concernant et leur rectification. Vous disposez, sous certaines conditions, d'un droit à l'effacement et à la portabilité de ces données, ainsi que de la possibilité d'obtenir la limitation de leur traitement. Vous avez également la faculté de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous disposez, en outre, du droit de vous opposer au traitement de vos données conformément aux dispositions légales et réglementaires, et notamment à leur utilisation à des fins de prospection commerciale.

Ces droits peuvent être exercés en adressant un courrier accompagné d'un justificatif d'identité à AG2R LA MONDIALE, à l'attention du Délégué à la protection des données, 154 rue Anatole France, 92599 Levallois-Perret Cedex ou par courriel à informatique.libertes@ag2rlamondiale.fr.

Nous apportons la plus grande attention aux données personnelles, néanmoins s'ils considèrent que le traitement des données les concernant constitue une atteinte à leurs droits, les bénéficiaires disposent de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

Pour en savoir plus sur notre politique de protection des données personnelles : <https://www.ag2rlamondiale.fr/protection-des-donnees-personnelles>